

Le projet d'école d'application des travaux sous-marins: réunion positive, hier, à la Sous-Préfecture de Toulon

Comme nous l'avions annoncé, une réunion de travail s'est tenue hier après-midi à la sous-préfecture de Toulon, pour évoquer le projet de création d'une école nationale d'application de travaux sous-marins. Y participaient : MM. Rouaze, sous-préfet ; Grandperrin, attaché principal de préfecture ; Chaulet, adjoint au maire de Toulon ; Autran, adjoint au maire de La Seyne ; le capitaine de corvette De Saint-André, représentant le préfet maritime ; le lieutenant de vaisseau Gavarry, représentant le G.E.R.S. ; Michel, premier vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ; Latière, secrétaire général ; Bruère, directeur adjoint de l'Équipement ; Van Den Broen, représentant le S.N.E.T.T.I. (Entrepreneurs de travaux immergés) ; Massiani, Agostini et Brouard, pour la Jeune Chambre Economique.

La Chambre de Commerce a présenté le dossier préparé par ses soins, en collaboration avec le C.N.E.X.O., tandis que les collectivités représentées ont promis leur aide. Il s'avère, selon les représentants de l'État, que le dossier de candidature de Toulon parviendra à Paris « largement dans les temps ». L'État, quant à lui, appréciera le dossier et décidera alors du montant de sa participation. Le préfet du Var transmettra d'ailleurs, dès qu'il sera prêt, le dossier de candidature de Toulon à la D.A.T.A.R. (Délégation à l'Aménagement du Territoire).

Espérons que ce faisceau de « bonnes volontés » aura sur le terrain, des conséquences heureuses. Mais ... attendons de voir...

A.P.

NOS PHOTOS :

En haut, de droite à gauche : MM. Chaulet, adjoint au maire de Toulon ; Rouaze, sous-préfet et Grandperrin, attaché de préfecture. Au milieu, de droite à gauche : MM. Latière, secrétaire général de la Chambre de Commerce et Michel, premier vice-président, ainsi que les deux représentants de la marine.

(Photos T. Cassèse.)

